

FICHE DE POSTE AGENT RECENSEUR

SERVICE Citoyenneté et Relations usagers

Dans le cadre du recensement de la population mené tous les 5 ans en collaboration avec l'INSEE, la commune recrute 16 agents recenseurs.

Sous l'autorité du coordonnateur communal, les agents recenseurs procéderont à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants, du 21 janvier au 20 février 2027.

Vos missions :

- Effectuer le recensement de la population.
- Se former aux concepts et aux règles du recensement (2 demi-journées de formation)
- Effectuer un itinéraire selon un secteur géographique déterminé par le coordonnateur : Cette tournée de reconnaissance doit être effectuée entre les 2 demi-journées de formation.
- Repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par le coordonnateur.
- Récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis, relancer ceux qui ne répondent pas.
- Informer les habitants qu'ils ont la possibilité de se faire recenser directement en ligne sur le site de l'INSEE
- Suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet sur son téléphone portable
- Tenir à jour un carnet de tournée.
- Rendre compte de l'avancement du travail au moins une fois par semaine et faire état des situations particulières auprès du coordonnateur.
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

Votre profil :

- Avoir une grande disponibilité quotidienne et une grande ténacité.
- Accepter les nombreux déplacements et les horaires décalés (soirées, mercredi et samedi).
- Être en capacité de s'organiser et d'organiser de façon optimale les tournées (sens de l'orientation et méthode).
- Avoir de fortes aptitudes relationnelles, capacité au dialogue.
- Faire preuve de discrétion, de confidentialité et de neutralité.
- Être en capacité d'assimiler les concepts
- Avoir 18 ans

Pour toute information complémentaire, contacter Madame Doche par mail : k.doche@ville-martignas.fr